

TIGNISH, ILE DU PRINCE EDOUARD, JEUDI LE 25 OCTOBRE 1900

LES ELECTIONS

Electeurs de l'Ile du Prince Edouard, la dissolution des chambres vous a rendus de nouveau maîtres de vos destinées.

Le 7 novembre prochain vous exercerez des fonctions de juges.

En 1896 vous avez prononcé un jugement favorable à M. Laurier parce qu'il vous promettait :

De régler la question des écoles ;

De réduire la dépense ;

De ne pas augmenter la dette ;

De faire disparaître la barrière douanière entre les Etats-Unis et le Canada ;

De vous obtenir une préférence sur le marché anglais.

Il vous avait promis beaucoup d'autres choses encore.

Or qu'a-t-il fait ?

La question des écoles n'est pas réglée, Mgr Langevin vient de l'affirmer de nouveau.

La dépense a augmenté de dix millions.

La dette est plus grosse de sept millions.

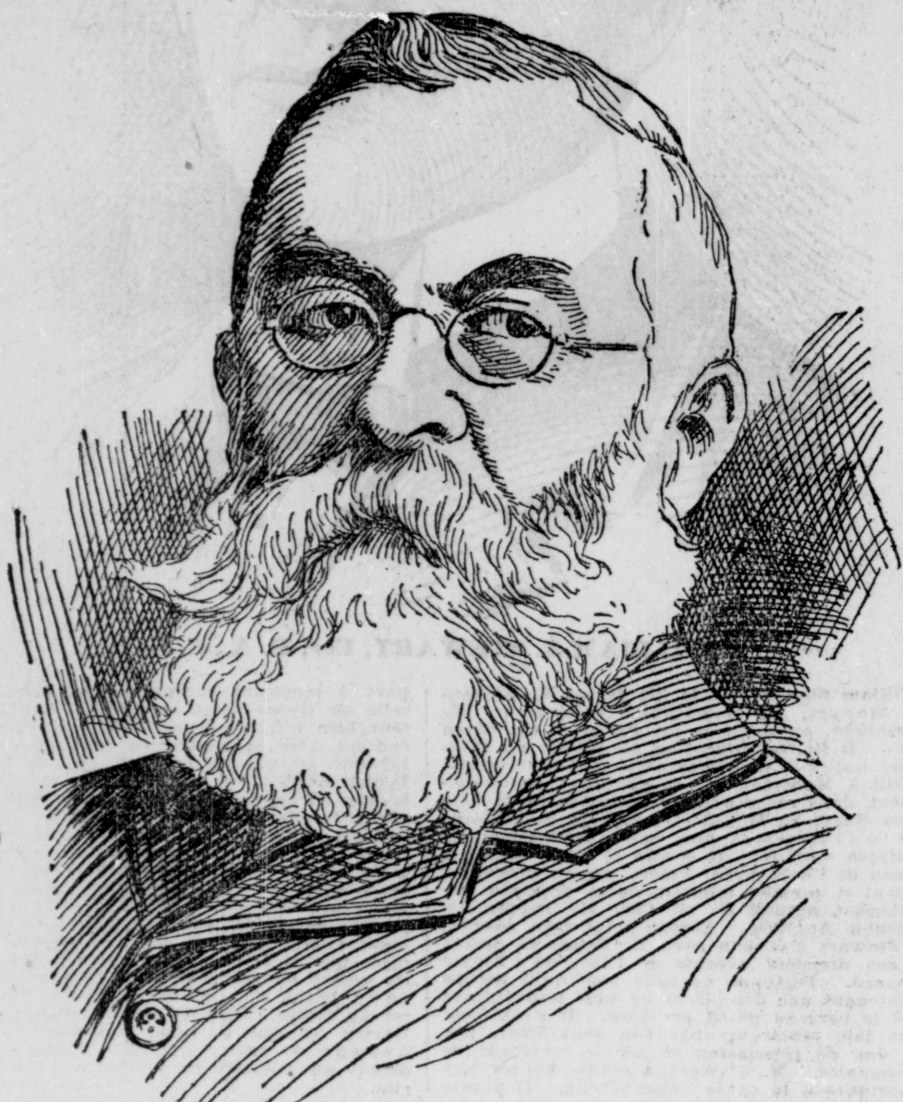
La barrière n'a pas disparu.

Et rien n'a été fait pour obtenir une préférence aux produits canadiens sur le marché anglais.

Vous avez donc été blâmés.

Pouvez-vous en honneur vous prononcer encore une fois pour M. Laurier et son maître Tarte ?

Pensez-y à deux fois.



A. C. MACDONALD, Ecr. King, Ile du Prince Edouard.

M. Austin C. Macdonald, député de King, et maintenant encore dans ce comté le porte-drapeau du parti conservateur est né à Panmure, I.P.E., le 30 juin 1837 et réside actuellement à Montague. Il reçut son éducation à l'école élémentaire de Georgetown et à l'Académie Centrale de Charlottetown. Il entra dans le commerce dès sa jeunesse et est maintenant un des marchands les plus en vue de sa province. Avant même que l'Ile entra dans la Confédération il était connu comme un des hommes politiques les plus influents. En 1870 il fut élu membre de la Chambre d'Assemblée de l'Ile du Prince Edouard et en 1872 il fut réélu. Quand l'Ile du Prince Edouard entra dans la Confédération en 1873 il fut élu membre de la Chambre des Communes et depuis cette époque il a été candidat au comté de King à toutes les élections générales. Deux fois il fut battu, en 1874 et en 1887, mais chaque fois il se fit réélire aux élections générales qui suivirent. C'est un conservateur loyal qui a toujours appuyé sir John A. Macdonald, et l'a aidé à mener à bonne fin l'entreprise du Pacifique et à implanter la politique nationale. Il est dans toute la force de l'âge; pourtant il a vécu assez pour voir ses adversaires oublier qu'ils étaient opposés à la première de ces œuvres et tenter vainement d'égaliser la seconde. Il fut un des premiers députés de la Chambre des Communes qui se déclarèrent en faveur de la fédération impériale dans le dessein d'arriver au tarif de préférence mutuelle dans tout l'Empire. M. Macdonald a acquis une grande influence comme représentant par sa fidélité à un parti conservateur et par l'intérêt qu'il porte à l'avancement de sa politique.

L'Exportation du Beurre

Tous les jours on lit dans les journaux libéraux ou dans les discours mêmes des chefs du parti, que le progrès de l'industrie laitière est l'œuvre du gouvernement Laurier. Citant le développement de la fabrication du beurre surtout, ils disent : voyez, avant 1895 les exportations de beurre étaient presque nulles et maintenant elles dépassent trois millions de piastres par année. Si cela est absolument vrai, il n'en est pas moins vrai que ce progrès est l'œuvre du parti conservateur, et il n'en est pas moins vrai non plus que la politique du parti conservateur, qui a favorisé cette augmentation dans l'exportation du beurre, a été combattue par le parti libéral, non pas seulement dans les journaux et sur les hustings, mais en Chambre même.

En 1895, nos exportations de fromage avaient atteint un chiffre considérable, quinze millions, tandis que le beurre canadien ne se vendait presque pas sur le marché anglais.

Alors, le gouvernement, appuyé par le comté d'agriculture, acheta lui-même plusieurs milliers de livres de beurre qu'il payait vingt centimes et l'expédia à ses risques et périls sur le marché anglais en prenant toutes les précautions possibles pour qu'il y arrivât en bonne condition. La politique du gouvernement conservateur se trouve résumée dans l'interpellation suivante que l'on trouve à la page 170, "Hansard" pour 1895.

Remarque bien : la politique du parti conservateur, ça été d'abord de payer lui-même le beurre aux cultivateurs afin de ne pas décourager celui-ci, si l'écoulement ne réussissait pas, puis le beurre une fois bien annoncé, d'en favoriser et protéger le transport par un système de réfrigérateurs.

Y a-t-il dans tout le pays un cultivateur ayant une tête sur les épaules qui osera dire que le gouvernement conservateur a mal fait de l'aider à placer avantageusement ses produits ? Or, si cette politique était bonne, ceux qui l'ont combattue ont fait acte soit de folie soit de partialité outrée.

Eh bien, il s'est trouvé en Chambre des hommes pour combattre et dénoncer l'aide accordée par le gouvernement à l'exportation du beurre et ces hommes ont été des libéraux.

Voici d'abord M. McMILLAN Je suis formellement opposé à cette conduite du gouvernement et j'y ai toujours été opposé. Nous avons, je crois, dans le commerce, des hommes plus capables que le gouvernement de mettre des produits sur le marché. Pour parler ainsi, je me base sur ce que nous avons souffert en 1872-73, car j'ai eu des entrevues avec quelques-uns des commissaires anglais et, d'après ce qu'ils m'ont dit et d'après le rapport soumis en juin 1873, il est évident que notre beurre a été mis sur le

marché dans de très mauvaises conditions. L'autre jour, il été fait une interpellation relativement à la quantité de beurre vendue. On nous a dit qu'un certain nombre de colis avaient été expédiés—915 colis, je crois—mais on ne nous a pas dit quel en était le poids. Je demandai quel était le poids de ces colis expédiés par le gouvernement.

M. Scriver, député libéral de Huntingdon et l'hon. M. Mills, aujourd'hui ministre de la justice, dénoncèrent également l'encouragement donné à l'exportation du beurre.

Eh bien, maintenant, cultivateurs, répondez, où sont vos amis ? Sont-ce les conservateurs qui ont dépensé quelques milliers de piastres pour développer l'exportation du beurre, ou bien ceux qui les ont traités de fous, d'imbéciles et de gaspillards ?

Le beurre canadien se vend bien aujourd'hui, mais depuis quand se vend-il en aussi grande quantité ? En 1895, nos exportations de beurre sur le marché anglais n'étaient que d'un demi-million.

L'année suivante, aussitôt après l'effort du gouvernement conservateur pour faire reconnaître l'excellente qualité du produit canadien, les exportations avaient déjà doublé, atteignant le chiffre de \$958,649.

En 1897, les exportations doublèrent encore, atteignant le chiffre de deux millions. Et cette année, nous sommes rendus à trois millions et trois cents.

Tout cela grâce à l'aide donnée par le parti conservateur et à l'établissement du système de réfrigérateurs, créé aussi par le cabinet conservateur.

Concevez-vous, après cela, que les chefs rouges puissent se vanter du progrès actuel lorsque ce progrès est l'effet d'une politique qu'ils ont combattue et ridiculisée ?

Et ils ont du front les rouges, allez !

M. LAURIER ET LA PREFERENCE COMMERCIALE

En 1896, quelques jours avant la votation, M. Laurier s'écriait, dans un discours à Westmount :

"Mon espoir ou plutôt ma conviction, c'est que le 23 juin le parti libéral sera à la tête du poil et alors ce sera le parti libéral qui entrera des commissaires à Londres pour conclure un arrangement afin d'établir le commerce préférentiel."

Ce langage était clair. M. Laurier se déclarait favorable au commerce préférentiel.

Il s'engageait à envoyer une commission à Londres pour conclure un arrangement établissant le commerce préférentiel entre l'Angleterre et le Canada.

Aucune promesse ne pouvait être plus péremptoire. Eh bien, M. Laurier est arrivé au pouvoir. Et au lieu d'envoyer à Londres une commission pour obtenir le commerce préférentiel, il y est allé lui-même pour repousser les avances que nous faisons la mère-patrie, pour rendre impossible la préférence réciproque.

Il a fait absolument le contraire de ce qu'il avait promis. N'avons-nous pas le droit de dire qu'il a outrageusement menti au peuple ?

M. LAURIER JUGE PAR SES AMIS

Le "Huntingdon Gleaner" est un journal libéral qui a travaillé de toutes ses forces à faire arriver M. Laurier au pouvoir. Ma s, devant la faillite du gouvernement à toutes ses promesses, il ne peut s'empêcher de protester.

Voici ce qu'il écrit : "Le changement de gouvernement fut effectué sous forme d'un contrat entre les chefs du parti libéral et les électeurs qui les portèrent au pouvoir en 1896.

"Ce contrat existe dans les discours de ses chefs eux-mêmes, dans l'appel à la confiance qu'ils firent dans leurs journaux et dans le programme adopté à la convention d'Ottawa. Les principales clauses étaient que si les libéraux arrivaient au pouvoir :

"1o.—Ils donneraient au pays le tarif de revenu ;

"2o.—Ils mettraient fin à la corruption ;

"3o.—Ils réduiraient la dépense ;

"4o.—Ils n'augmenteraient plus la dette publique ;

"5o.—Ils favoriseraient la colonisation.

"Il y avait d'autres clauses de moins d'importance, nous n'avons énuméré que les principales. Si jamais des hommes arrivèrent au pouvoir avec l'entente qu'ils adopteraient un tarif favorable aux travailleurs et non aux grands manufacturiers, qu'ils mettraient fin au "hoodlage," au favoritisme et à la corruption, ce furent bien les libéraux de 96. Il était entendu clairement qu'il devait s'accomplir une révolution dans la direction des affaires du pays, qu'au lieu de l'extravagance régnerait l'économie, qu'au lieu d'être augmentée, la dette publique serait réduite, que le pays profiterait pleinement de chaque dollar dépensé en son nom et qu'enfin le pillage du trésor public serait réprimé d'une main ferme. Il y a quatre ans que les libéraux sont arrivés au pouvoir par une forte majorité.

"A la tête des affaires depuis quatre ans, sous les plus favorables conditions pour accomplir des réformes avec un surcroît de revenu étonnant et une complète absence de questions irritantes susceptibles de diviser le Parlement, le cabinet d'Ottawa a-t-il rempli les clauses sur lesquelles le peuple s'est appuyé pour le placer au pouvoir ? Les faits sont là pour répondre. Les libéraux devaient réduire la dette publique, ils l'ont augmentée de huit millions ; ils affirmaient que les affaires du pays pouvaient être conduites avec une dépense de quarante millions, ils en ont dépensé plus de cinquante ; ils promettaient de favoriser la colonisation et ils ont accordé plus de neuf millions d'acres de terres aux compagnies de chemins de fer ; ils devaient protéger le cultivateur contre les extorsions des grands industriels et le fil de fer, les clous, les instruments aratoires, l'huile de pétrole se vendent aux cultivateurs canadiens plus cher qu'on peut les acheter aux Etats-Unis.

"Ces faits sont patents, ils sautent aux yeux et dans chacun d'eux réside la preuve que l'administration Laurier a non seulement manqué à ses promesses mais encore a agi de la manière même qu'elle condamnait chez ses prédécesseurs."

Expliquez

De 1892 à 1896, les conservateurs ont perdu cent-dix millions en droits de douane.

De 1896 à 1900, les libéraux en ont perdu cent-trente et un millions.

Ils ont donc eu vingt et un millions de plus à dépenser que les conservateurs.

Alors pourquoi ont-ils augmenté la dette de sept millions ? Expliquez, MM. les libéraux.

M. Fielding nous avertit que d'ici à quelques années il lui faudra augmenter la dette de vingt-six millions.



L'HON. SENATEUR DE BOUCHERVILLE, Président honoraire de l'organisation conservatrice de la province de Québec.



M. A. MARTIN, Queen-Est, Ile du Prince Edouard.

M. A. Martin est né à Springton, I.P.E., le 2 mars 1842; il fit ses études aux écoles communes et au collège du Prince de Galles. C'est un cultivateur et il s'occupe actuellement de commerce. Sa résidence est à Valleyfield, I.P.E. Il est entré dans les affaires en 1870.

En 1884 et en 1887 il fut élu à la Législature de l'Ile du Prince Edouard, comme l'un des hommes les plus avancés et les plus amis du progrès de la province. Aux dernières élections générales, il fut élu à la Chambre des Communes pour le comté de Queen-Est et depuis il a été choisi unanimement comme candidat pour la réélection.

M. Martin est un homme de haute sagacité et d'excellent jugement. Il fut l'un des premiers à pousser activement la construction des chemins de fer dans l'Ile du Prince Edouard et s'occupa surtout du chemin de fer de Bellair et de Murray Harbor. Tout en veillant ces questions d'intérêt local, M. Martin ne perdait pas de vue les questions actuelles importantes de politique impériale. C'est un partisan convaincu du tarif préférentiel mutuel entre le Canada et les autres possessions anglaises ainsi qu'avec la mère patrie. Dès 1888 il prit rang en présentant une résolution au Conseil Législatif de l'Ile du Prince Edouard. Cette résolution ainsi conçue est précisément dans le même sens que celle adoptée maintenant par le parti conservateur.

"Résolu que, vu le refus répété des Etats-Unis d'Amérique de consentir à un traité de réciprocité avec le Canada, il est à propos d'entamer des négociations avec le Parlement Impérial pour discuter et arranger les conditions auxquelles les produits britanniques pourraient être admis dans les colonies britanniques à un tarif inférieur à celui qui est imposé sur les produits des pays étrangers; et qu'il convient que les produits coloniaux soient sur les marchés de la Grande-Bretagne l'objet d'un avantage déterminé en imposant des droits différentiels sur les produits de l'étranger; résolu aussi qu'en même temps le gouvernement du Canada devrait s'efforcer de rendre plus intimes ses relations commerciales avec les Indes Occidentales et ses autres possessions coloniales.

Le parti libéral repoussa cette résolution et l'inscrivit ainsi comme adversaire de la préférence commerciale mutuelle, la première fois qu'elle fut soumise à un corps de représentants canadiens.

M. Martin est en faveur de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération canadienne et a appelé l'attention de la Chambre des Communes sur cette question en 1896 et en 1900. Dans ces deux occasions ses discours ont été prononcés méritent d'être lus. Si l'on considère la persévérance et l'habilité avec lesquelles il défend au Parlement les intérêts de sa province natale, il a certainement droit à toute la reconnaissance de ses concitoyens. M. Martin occupe une place spéciale avec lesquelles par son expérience, son originalité d'expression et sa force de caractère. Son nom a déjà été cité à propos des changements ministériels probables qui devront se faire lorsque le parti conservateur arrivera à la tête des affaires provinciales, comme tout le monde le prévoit.

Laurier jugé par Tarte

(Extrait du "Canadien" de 1877)

"M. Laurier n'est pas une nullité, encore moins est-il ce qu'on est convenu d'appeler un talent. C'est un homme verni; grattez un peu et vous découvrirez la médiocrité."

"Il n'est pas instruit, ses discours le démontrent; sa pensée ne s'élève jamais au-dessus de l'exploitation des préjugés."

"Dans ce genre réside sa force, c'est assez dire que sa carrière publique ne sera ni profitable pour son pays, ni brillante pour son parti."

"En faisant un ou deux discours par an, il s'est bâti une renommée."

"Pourtant il n'est qu'un vulgaire déclamateur."

"L'orateur est l'homme probe, habile à dire de bonnes choses. M. Laurier ne fait que débiter des phrases d'avance agencées pour soulever dans le cœur du peuple les instincts mauvais."

"Depuis sa lecture à la Salle de Musique, son ignorance des traditions parlementaires n'a pas besoin d'être prouvée. Chose étonnante, ses amis ont laissé distribuer à vingt mille exemplaires cette harangue si grosse d'erreurs historiques inconcevables."

"Moins insignifiant que M. Pelletier, plus dégoûté que M. Fréchette, il est à peu près l'égal de M. Epaminondas de Saint-Georges et certainement l'inférieur de M. Tachéreau."

"Il pose et posera davantage quand il sera juché sur les banquettes du Trésor. Ceci ne pourra suppléer à ce qu'il n'a pas, aux principes, aux convictions saines, au patriotisme."

M. LAURIER ET LES AVOCATS

Durant sa campagne électorale de 1896, M. Laurier a dénoncé comme un moyen de corruption la dépense du gouvernement conservateur pour les frais d'avocats. Cela ne se passait pas ainsi sous le gouvernement MacKenzie et cela ne se passera pas ainsi, je vous le promets, si nous arrivons au pouvoir.

Or, en 1898, M. Laurier a dépensé en frais d'avocats, la somme de CENT MILLE PIASTRES.

De son propre aveu, M. Laurier est donc un homme corrompu, lui aussi.

LE SENAT ET LE PEUPLE

Vous allez entendre les libéraux dénoncer le Sénat.

Ils ont bien raison, car c'est le Sénat qui a empêché de piller le peuple d'un demi million dans l'affaire du Drummond et de cinq millions dans le contrat du Yukon.

Mais le peuple doit de la reconnaissance à la Chambre haute pour avoir arrêté ce pillage.

POURQUOI TARTE VEUT RESTER AU POUVOIR

M. Tarte s'écriait, l'autre soir, dans une assemblée publique : "Nous n'avons administré que quatre ans; ce n'est pas assez pour donner la mesure de nos forces; que l'on nous donne quatre ans de plus."

Et pourquoi faire ? Pour augmenter encore la dépense, la dette et les taxes ?

Pour donner des congés au beau-père Gauthier ?

Pour tuer à tout jamais le peuple sur le marché anglais ?

Pour engraisser davantage la famille Tarte ?

Pour remplir le Yukon de créatures de Sibirie ?

Pour permettre à M. Tarte de compléter tous ses schémas de client internationale avec les Américains ?

Non, c'est assez de tous ces scandales, pour tous ces vols faits au trésor public.